8 vol. in-8°), avec Arnould et Marquet; les *Prisons de l'Europe* (1844-1846, 8 vol. in-8°), avec Marquet; *Fastes des gardes nationales de France* (1849, in-8°; 2e édit.), avec Ch. Elie.

ALBON (Claude-Camille-François D'), le dernier roi ou seigneur d'Yvetot, né à Lyon en 1753, mort à Paris en 1789. Il fit construire à Yvetot, dont la seigneurie était passée dans sa famille, des halles publiques portant cette inscription : COMMODO GENTIUM. François d'Albon paraît avoir eu peu de goût pour cette petite ville, qu'il habita peu, préférant voyager ou résider à Paris. C'était un homme instruit, qui avait adopté les doctrines des philosophes et les idées nouvelles. Il composa plusieurs écrits, dont le plus remarquable est intitulé : *Discours sur l'histoire, le gouvernement, les usages, la littérature de plusieurs peuples de l'Europe*. On y trouve, notamment, un exposé de la constitution politique de divers pays et une critique assez vive de l'organisation gouvernementale de l'Angleterre.

ALBON (Jacques D'), seigneur de Saint-André, maréchal de France. V. SAINT-ANDRÉ, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

ALBOSIUS ou **AILLEBOUT** (Jean), médecin français, né à Autun au XVIe siècle. Il exerça sa profession à Sens et devint médecin de Henri III. Il publia un mémoire célèbre dans les annales de la science : *Portentosum lithopædium, sive Embryon petrificatum urbis Senonensis* (1582). Il s'agit d'un fœtus qu'il avait observé et qui était resté vingt-huit ans dans l'utérus de la mère, où il avait pris la consistance de la pierre. C'était la première fois que l'on constatait un fait de ce genre.

ALBOUIS (Joseph-Jean-Baptiste), dit **d'Aincourt** ou **Dainecourt**. V. ce dernier mot au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

ALBRECHT (Christian), missionnaire protestant allemand, mort au Cap en 1815. Il appartenait à la Société des missionnaires de Londres, qui l'envoya au Cap en 1805. Il s'enfonça dans le pays des Namaquois, où il fonda la mission de Warm-Bath, revint au Cap en 1810, s'y maria et retourna dans sa mission, qui fut dévastée bientôt après par les indigènes.

ALBRECHT (Jean-Frédéric-Ernest), écrivain allemand, né à Stade (Hanovre) en 1752, mort en 1816. Il fut successivement médecin, libraire, directeur de théâtre, puis revint à la pratique de la médecine, après l'avoir très-longtemps négligée. Ces occupations si variées ne l'empêchaient pas de produire d'assez mauvais romans : *Sophie Berg* (Leipzig, 1782, 2 vol. in-8°); la *Famille Eboli* Dresde, 1791, 4 vol. in-8°); la *Famille Médicis* (Leipzig, 1795, 2 vol. in-8°), etc.

* **ALBRECHT** (Guillaume-Edouard). — Il prit le grade de docteur à Gœttingue en 1822, puis s'adonna à l'enseignement du droit, d'abord à Kœnigsberg, comme professeur suppléant (1827) et comme titulaire (1830), puis à l'université de Gœttingue. Le 1er novembre 1837, la constitution de Hanovre ayant reçu de profondes modifications dans un sens réactionnaire, Albrecht protesta, et le gouvernement lui enleva sa chaire. Il alla se fixer alors à Leipzig, où il donna des leçons particulières jusqu'en 1840. A cette époque, il reçut une chaire à l'université de cette ville, et fut nommé conseiller honoraire de la cour. Lors des événements de 1848, Albrecht fut chargé de préparer, avec Dahlmann, un projet de constitution. Peu après, il fut élu député à l'Assemblée nationale de Francfort; mais au bout de quelques mois, il donna sa démission et reprit le cours de son enseignement. Albrecht s'était acquis la sympathie des étudiants par ses idées larges et libérales. Il a peu écrit. Ses principaux ouvrages sont : *Commentatio juris germanici antiqui* (Kœnigsberg, 1825, in-8°); *De la possession comme source de l'ancien droit des choses en Allemagne* (Kœnigsberg, 1837, in-8°), traité très-estimé. Il est mort en 1876.

ALBRECHT DE HALBERSTADT, poète allemand du commencement du XIIIe siècle. Il vivait à la cour du landgrave de Thuringe, et quelques-uns de ses ouvrages nous sont parvenus : *Eschionadulander*, histoire du Saint-Graal ; imitation d'un roman français; *Gamuret*, autre traduction d'un roman français; traduction libre des *Métamorphoses* d'Ovide (Mayence, 1545, in-fol.).

* **ALBRECHTS-BERGER** (Jean-Georges). — Il reçut le premier enseignement musical dans la maîtrise de sa ville natale, dirigea une école de chant dans l'abbaye de Melk et prit des leçons d'orgue et d'harmonie de Mono, organiste de la cour. Il devint lui-même un organiste consommé, et, après avoir tenu l'orgue dans diverses églises, il fut nommé organiste de la cour de Vienne (1772). Il devint, beaucoup plus tard, maître de chapelle de la cathédrale et fut admis dans les Académies musicales de Vienne (1793) et de Stockholm (1798). Il eut de sa femme, fille du sculpteur Weiss, neuf fils et six filles. Il forma des élèves très-distingués, parmi lesquels il nous suffira de citer Beethoven. Il était organiste et compositeur de premier ordre. Les morceaux de musique religieuse qu'il a composés sont innombrables; il nous suffira de citer : vingt-six *Messes*, cinq *Vêpres*, quatre *Te Deum*. En fait de musique profane, on compte parmi ses œuvres : un opéra, quarante-deux sonates, six concertos, dix-huit quatuors, etc. Il a écrit aussi de précieux ouvrages sur l'enseignement musical : *Méthode élémentaire de composition* (Leipzig, 1790, in-8°), traduite par Choron en 1814; *Méthodes d'harmonie et de composition*, augmentées par Seyfried et également traduites par Choron (1830); *Méthode abrégée d'accompagnement* (Vienne, 1792); *Ecole de clavecin pour les commençants* (Vienne, 1800); *Passage des tons d'un majeur et d'un mineur dans tous les tons majeurs et mineurs*, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Seyfried, en 3 vol. in-8°.

ALBRIZZI (Isabelle TIROVORI, comtesse D'), femme auteur italienne, née à Corfou en 1770, morte à Venise en 1836. Son père, le comte Theotoki, la conduisit en Italie, où elle épousa un écrivain nommé Marino. Devenue veuve, elle se remaria en secondes noces avec un noble Vénitien, le comte Joseph d'Albrizzi, inquisiteur d'Etat. C'était une femme de beaucoup d'esprit, qui se prit de passion pour les lettres, qu'elle cultiva avec succès. Byron, entra en relation avec elle à Venise; on elle avait fait de son salon le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de distingué dans cette ville, et il l'a surnommée la **Mme de Staël de Venise**. On lui doit : *Ritratti* (Brescia, 1807), sorte de galerie de portraits, dans lesquels elle esquisse les idées et le caractère des Italiens les plus célèbres de son temps, et les *Opere di plastica di Canova* (Venise, 1822), sur les œuvres du célèbre statuaire.

ALBRUN (col de l'), passage des Alpes, qui forme la frontière entre le canton suisse du Valais et l'Italie; 2,410 mètres d'altitude.

ALBUERA (La), village d'Espagne, province et à 24 kilom. de Badajoz; 450 hab. Les Français, sous les ordres du maréchal Soult, y furent défaits le 16 mai 1811 par les Anglo-Espagnols.

* **ALBUFERA**, lac d'Espagne, province et à 16 kilom. de Valence; 44 kilom. de longueur du N. au S., 5 kilom. de largeur. « De lac, dit M. Germond de Lavigne, séparé de la mer par une langue de terre en landes d'environ 4 kilom. de largeur, ne communique avec celle-ci que par une espèce de coupure naturelle ou canal de décharge pratiqué à la partie S., et que la mer ouvre ou ferme selon les saisons. Sa forme est à peu près elliptique; il est coupé vers le tiers inférieur par une espèce d'isthme qui se rattache à la lande du côté de la mer. Il est complétement entouré du côté de terre d'une ceinture de broussailles et de roseaux habités par une multitude d'oiseaux d'eau, de canards, d'oies sauvages, de coqs de mer, de râles, de bécasses, de halbrans et autre gibier de passage. Lorsque les bandes de ces oiseaux s'abattent sur le lac, elles y forment de longues taches noires d'un quart de lieue et même d'une demi-lieue d'étendue; lorsqu'elles s'envolent, le ciel en est obscurci. La chasse y est par conséquent productive; la pêche y est également abondante, en anguilles surtout; toutes deux sont permises aux habitants des alentours, deux jours de l'année, à la Saint-Martin et à la Sainte-Catherine (11 novembre et 25 novembre). Ces jours-là, le lac est parcouru par 500 ou 600 bateaux, portant 10,000 à 12,000 personnes. Les eaux du lac, dont la hauteur varie en raison de la pluie, des chaleurs ou de l'ouverture de la communication avec la mer, s'étendaient autrefois sur les terres au delà de la ceinture de broussailles et de roseaux et y formaient des marécages nuisibles à la santé publique. Les riverains sont parvenus, à force d'activité et d'industrie, à combler ces marécages à l'aide des terres d'alluvion fournies par les ruisseaux et les torrents qui se jettent dans le lac et à former ainsi une espèce de terrasses, maintenant cultivé en rizières dans toute son étendue, sur une largeur de près de 3 kilom. Cette zone, partagée en huit parties, appartient à huit communes, dont les territoires, depuis Valence jusqu'à Sueca, sont limités par le lac. L'Albufera de Valence, dont les produits sont considérables, a longtemps appartenu aux comtes de Las Torres; au commencement de ce siècle, il fut la propriété du prince de la Paix. Napoléon le donna au général Suchet, en 1812, avec le titre de duc; il revint ensuite au domaine de la couronne. Il représente, avec les terres qui en dépendent, une valeur de 9 à 10 millions de francs. Les bords de l'Albufera, pendant l'automne et en hiver, offrent une des plus agréables promenades des environs de Valence; mais, pendant l'été, les nuées de moustiques qui s'y produisent rendent ces parages inabordables. Les habitations qui avoisinent le lac sont à cette époque complétement abandonnées. »

ALBULA (col de l'), passage des Alpes, dans le canton de Soleure (Suisse); 2,313 mètres d'altitude. La rivière du même nom prend sa source dans les environs.

ALBUM CASTRUM, nom latin de WISSEMBOURG.

ALBUMAZAR (Djafar-ben-Mohammed-ben-Omar, dit), astronome arabe, né à Balkh, dans le Khoraçan, vers 776, mort à Wasith en 885. Après s'être livré passionnément aux discussions philosophiques, il entreprit, à l'âge de quarante-sept ans, l'étude des mathématiques et y fit de très-grands progrès. Il s'occupa en même temps d'astronomie et d'astrologie et écrivit sur ces matières jusqu'à cent cinquante ouvrages, dont la liste nous a été conservée. Malgré le mérite scientifique de plusieurs de ses écrits, c'est aux plus futiles d'entre eux, aux livres d'astrologie, qu'Albumazar doit surtout sa réputation. Dans son *Olouf* (*Un Millier d'années*), il soutient que le monde a commencé quand les sept planètes se sont trouvées en conjonction dans le premier degré du Bélier, et qu'il finira quand elles se retrouveront en conjonction dans le dernier degré des Poissons. On lui doit d'intéressantes tables astronomiques, dressées d'après le calendrier persan. On cite aussi, parmi ses ouvrages : l'*Introduction à la science de la législation des astres*, le *Livre de la conjonction* et un *Traité des fleurs de l'astrologie*, qui tous ont été traduits en latin et publiés à Augsbourg en 1489.

* **ALBUMINOÏDE** adj. — **Encycl.** On désigne sous le nom de composés *albuminoïdes* un certain nombre de substances très-voisines du principe immédiat du blanc d'œuf, et dont la composition, les caractères physico-chimiques et le rôle physiologique rappellent de très-près ceux de ce principe. La ligne de démarcation des substances *albuminoïdes* est assez difficile à fixer, car toutes les matières azotées qui se rencontrent dans l'économie animale en font partie ou en dérivent par des altérations progressives qui en rendent le classement assez arbitraire. On s'accorde, toutefois, à exclure de cette catégorie les productions épidermiques et les parties constituantes des tissus à chondrine et à gélatine, parce qu'ils contiennent plus d'azote et moins de carbone que les congénères immédiats de l'albumine.

En dépit de cette exclusion, que ne prononcent pas tous les chimistes, le nombre des matières *albuminoïdes* est très-considérable. Nous donnons, d'après M. Wurtz, une courte nomenclature de ces matières, en faisant observer avec lui que les expériences les plus récentes tendent à réduire le nombre de ces substances et à établir l'identité de certains composés considérés autrefois comme différents.

Les composés *albuminoïdes* comprennent : l'albumine du blanc d'œuf, la sérine ou albumine du sérum, l'albumine des exsudations hydropiques (paralbumine, métalbumine, hydropisine), les substances protéiques du jaune d'œuf des oiseaux, des poissons cartilagineux et cyprinoïdes, des tortues (vitelline, ichthine, ichthuline, ichthidine, emydine), caséine, gluten insoluble dans l'alcool, matière *albuminoïdes* jouant le rôle de ferments solubles (pancréatine, ptyaline, pepsine, entérine, diastase, amandine ou émulsine), matière azotée de la levûre alcoolique, etc. La légumine et la globuline du cristallin, qui figuraient autrefois comme substances particulières, ont été reconnues identiques, la première à la caséine, la seconde à l'albumine.

Les éléments constitutifs des matières *albuminoïdes* sont : le carbone, l'azote, l'hydrogène, l'oxygène et le soufre. Ces corps semblent, d'ailleurs, assez voisins les uns des autres pour que bon nombre de chimistes les considèrent comme modifications allotropiques d'un seul et même produit.

En prenant pour type la composition de l'albumine du blanc d'œuf, on a, comme composition de cette substance, d'après MM. Dumas et Cahours :

Carbone	54,3
Hydrogène	7,1
Azote	15,8
Soufre	1,8
Oxygène	21,0
	100,0

Si on les traite par la chaleur sèche, plusieurs de ces substances se fondent, se boursouflent, puis se décomposent en donnant de l'eau, de l'acide carbonique, de l'hydrogène, de l'ammoniaque, des carbures d'hydrogène, un charbon riche en azote et plusieurs produits oxygénés encore mal étudiés. Sous l'influence de certains réactifs, quelques-uns de ces corps subissent une profonde modification dans leur état moléculaire, et d'insolubles deviennent solubles. Traités à chaud par les alcalis caustiques concentrés, ils donnent de l'ammoniaque et des ammoniaques composées, avec dégagement d'acide carbonique et formation d'acide formique, de glycocolle, de leucine et de tyrosine. L'acide sulfurique étendu d'eau les attaque et donne par ébullition de la leucine et de la tyrosine. Le même acide concentré les gonfle et les transforme en produits ulmiques. L'acide chlorydrique fumant les dissout à chaud et donne un liquide qui, surtout au contact de l'air, prend une teinte d'un bleu violacé très-intense. L'acide azotique, concentré ou non, donne, avec les matières *albuminoïdes*, une teinte jaune, avec formation d'acide xanthoprotéique. Sous l'influence du suc gastrique, dans la cavité stomacale comme au dehors, les substances protéiques deviennent solubles et se transforment en peptone et en albuminose.

Les oxydants énergiques donnent avec les corps *albuminoïdes* des dérives multiples, parmi lesquels on peut citer : tous les acides volatils de la série homologue des acides gras, depuis l'acide formique jusqu'à l'acide caproïque, les hydrures et les nitriles correspondants, l'acide benzoïque et l'hydrure de benzoïle, etc.

Enfin, au contact de l'air et en présence de l'eau, les matières *albuminoïdes* d'un maintient à une douce température s'altèrent profondément et donnent un dégagement de gaz fétides. M. Pasteur attribue cette décomposition lente à la présence d'infusoires dont les germes, apportés par l'air, se développeraient lentement dans la masse. Cette explication est repoussée par plusieurs chimistes.

On admettait autrefois, avec Mulder, que ces corps étaient formés par l'union de la protéine avec une quantité variable d'hydrogène, de soufre et de phosphore; mais on croit aujourd'hui que les substances *albuminoïdes* sont des nitriles de la cellulose ou de ses congénères. Cette manière de voir s'appuie sur des expériences faites par plusieurs chimistes français et allemands, qui, en traitant en grand le sucre, la cellulose et autres matières hydrocarbonées par l'ammoniaque caustique, ont obtenu des substances voisines des corps *albuminoïdes*.

Les corps qui appartiennent à cette classe sont solides et, le plus ordinairement, incristallisables. Ils sont tous insolubles dans les éthers et les alcools; quelques-uns se dissolvent dans l'eau, mais souvent grâce à la présence d'acides, d'alcalis ou de sels. Leur odeur est nulle, leur saveur très-faible. Ils s'altèrent fortement si on tente de les fondre, et se décomposent si on tente de les volatiliser. Si on les dessèche, ils donnent une masse blanche ou jaunâtre, élastique, friable ou cornée et susceptible de se gonfler si on la plonge dans l'eau.

ALBUQUERQUE (Georges D'), homme de guerre portugais, né vers la fin du XVe siècle, mort vers 1530. Il succéda dans le gouvernement de Malacca à Roderic Brito, qui s'était rendu coupable, et commença par indisposer les Indiens contre lui en enlevant à un de leurs chefs la garde des côtes de Malacca. Ce chef, désespéré, se brûla sur un bûcher aux yeux des siens, et sa mort causa chez les naturels une violente haine contre l'étranger. Toutefois, Albuquerque sut conjurer le péril et fit demander par un de ses capitaines au roi de Cambay la permission de bâtir une citadelle à Diu. Il ne put obtenir cette autorisation que pour Surate. Mis à la tête de 13 vaisseaux en 1519, il aborda à Mozambique; puis, ayant divisé sa flotte en deux parts, il fit ravager la côte de Cambay par un de ses lieutenants; il prit ensuite fait et cause pour un prince indigène qu'un compétiteur avait chassé du trône. Il s'empara de Pacem, capitale de ce petit Etat en litige, et fit prêter serment de fidélité au prince qu'il avait rétabli. En 1523, il eut à lutter, dans Malacca, contre un prince indigène, le roi de Bintam, qui mit la colonie portugaise à deux doigts de sa perte; il triompha de cet adversaire et se battit encore en 1525. Il mourut quelques années plus tard.

ALBUQUERQUE (Edouard COELHO D'), homme d'Etat espagnol, mort à Madrid en 1658. Son oncle, Mathias d'Albuquerque, le conquérant du Brésil, où il fit ses premières armes. Il défendit en 1638, contre les Hollandais, la ville de San-Salvador, dont il était gouverneur, et quand le Brésil eut passé entièrement sous la domination portugaise, il se sépara de son oncle, resta dans le parti espagnol et revint en Europe, où il devint gentilhomme de la chambre de Philippe IV. Il a écrit l'*Histoire de la guerre du Brésil* (1654, in-4°).

ALBURNUS, divinité adorée en Lucanie, sur une montagne de même nom.

ALBUS MONS, nom latin de BLAMONT, ville de France (Meurthe).

ALBUS PAGUS, nom latin du VIVARAIS, ancien petit pays de France, qui faisait partie du Languedoc.

ALBUTIO, nom latin d'AUBUSSON, ville de France (Creuse).

ALBUTIUS (Titus), philosophe romain du 1er siècle av. J.-C., mort à Athènes. Il avait pour la philosophie, la langue et les mœurs grecques un goût poussé jusqu'à la manie. Il était, du reste, d'une vanité sans pareille, et, étant propréteur, il demanda au sénat des honneurs extraordinaires pour quelques succès remportés sur des brigands. Non-seulement il ne les obtint pas, mais il fut quelque temps après accusé de concussion et condamné au bannissement. Il se retira à Athènes, où il se livra tout entier à l'étude de la philosophie épicurienne. Plusieurs critiques le confondent avec *Lucius Albutius*, poète satirique.

ALBUTIUS SILUS (Titus Caius), orateur romain, né à Novare, en Lombardie, sous le règne d'Auguste. Il était édile de sa ville natale, lorsque, insulté et maltraité dans une émeute, il résolut de se réfugier à Rome, où il obtint de très-grands succès au Forum. Atteint d'une maladie de poitrine, il revint à Novare, fit assembler le peuple sur la place publique et annonça à ses compatriotes qu'il allait se donner la mort, ce qu'il fit en se privant de toute nourriture. Il avait écrit un *Traité de rhétorique*, pour lui, dont les anciens faisaient grand cas, mais qui ne nous est point parvenu.

* **ALBY**, ville de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. d'Annecy, sur la Chéran, qui forme la limite entre le départ. de la Savoie et celui de la Haute-Savoie; pop. aggl., 591 hab. — pop. tot., 1,213 hab.

ALBY, ville de France, ch.-l. du départ. du Tarn. V. ALBI, dans ce *Supplément* et au *Grand Dictionnaire*.

* **ALBY** (Ernest), littérateur français, né à Marseille en 1809, mort en 1868. Après avoir fait ses études à Paris et au collége de Sorèze, où il eut pour professeur de rhétorique Emile Barrault, il retourna à Paris et se fit inscrire à l'Ecole de droit (1828). Peu après il devenait un fervent adepte des doctrines saint-simoniennes, se plaçait sous la direction du père Enfantin, puis se rendait en province pour s'occuper de propager les idées sociales et religieuses de la nouvelle secte socialiste. Par la suite, il s'adonna à des travaux littéraires, publia dans les journaux de nombreux romans, fut attaché à la Bibliothèque de la rue Richelieu pour y dépouiller des manuscrits et reçut la croix de la Légion d'honneur en 1846. Parmi les ouvrages de M. Alby, dont un certain nombre ont paru sous le pseudonyme de **A. de France**, nous citerons : les *Prisonniers d'Abd-el-Kader* (1837), in-8°); *Catherine de Navarre* (1838, in-8°); *Des persécutions contre les juifs* (1840, in-8°); les *Brodeuses de la reine* (1843, 2 vol. in-8°); l'*Olympe à Paris* (1845, in-8°); *Histoire des prisonniers français en Afrique depuis la conquête* (1847, 2 vol. in-12); la *Captivité du trompette Escoffier* (1848, 2 vol. in-8°); les *Vêpres marocaines* (1853, 2 vol. in-8°); les *Camisards* (1857, in-12); le *Vieux Paris*, opérette, musique de Laurent de Rillé (1859, in-18), etc.

ALCAÇOBA ou **ALCAZOVA SOTOMAYOR**, navigateur portugais, mort en 1535. Il entra au service de Charles-Quint, prit part à une expédition dans les Indes occidentales, fut mis au nombre des arbitres qui tracèrent la ligne de démarcation entre les possessions espagnoles et portugaises du nouveau monde (1524), mais se vit recuser par le Portugal. En 1534, il entreprit un voyage de découvertes avec deux navires, arriva au commencement de 1535 dans le détroit de Magellan, mais périt peu de temps après dans une révolte de son équipage.

ALCAÇOVA (DOM Pedro DE), homme d'Etat portugais de la deuxième moitié du XVIe siècle. Favori de Jean III, puis de Sébastien, ce souple et rusé courtisan se vit, sous ce dernier, en butte aux attaques des hommes de cour et finalement dépouillé de ses charges et expulsé. Mais il manœuvra habilement pour se glisser de nouveau auprès du prince, réussit à mettre le nouveau favori dans ses intérêts, s'allia à lui par un mariage et finit par le supplanter. Il devint alors tout-puissant sur l'esprit du roi en se pliant à tous ses désirs, en favorisant toutes ses passions. Il négocia avec une habileté parfaite et un complet succès une entrevue entre son maître et le roi d'Espagne, Philippe II. Quand Sébastien partit pour son expédition d'Afrique, il insistait quatre-vingts fois pour le décider à le nommer. Il défendit en 1578, contre les Hollandais, la ville de San-Salvador, dont il était gouverneur, et quand le Brésil eut passé entièrement sous la domination portugaise, il se sépara de son oncle, resta dans le parti espagnol et revint en Europe, où il devint gentilhomme de la chambre de Philippe IV. Il a écrit l'*Histoire de la guerre du Brésil* (1654, in-4°).

ALCABALE (L'), opéra-comique en un acte, paroles de MM. E. Thiery et Denizet, musique de M. Uzèpy; représenté au Théâtre-Lyrique le 9 septembre 1864. Le poëme n'est pas fort et la musique est faible. Il s'agit d'un alcade ridicule, qui veut marier sa fille à un certain nigaud nommé Fabien, et d'un Lorenzo, amant préféré, qui se déguise en corrégidor, intimide le père et emporte la place d'assaut. Cette operette est restée au répertoire comme lever de rideau. Il est regrettable qu'au Théâtre-Lyrique, où l'on exécute des œuvres d'un caractère élevé et généralement distingué, on tolère des procédés extra-musicaux, empruntés aux cafés-concerts ou aux Variétés. A quoi riment ces répétitions de syllabes dans la chanson de Fabien : *Sous la dentelle, telle, telle; Quelle prestance, tance, tance; Qu'il est bien, monsieur Fabien?* S'il était bègue encore ; mais il vaudrait assurément mieux qu'il fût muet. Il y a un petit boléro assez bien tourné. La pièce a obtenu un certain nombre de représentations, mais elle n'a pas été imprimée.

ALCAFORADO ou **ALCOFORADO** (Antonio), gentilhomme portugais, mort à Villaviciosa en 1512. Page de dom Jayme, duc de Bragance, il était particulièrement attaché au service de la jeune et belle duchesse, doña Leonor de Mendoça. On sait à quelles intrigues étaient souvent lieu ces adolescents imberbes mis au service des grandes dames. Dom Jayme s'aperçut ou crut s'apercevoir qu'une intrigue criminelle était nouée entre son page et sa femme. Il les surveilla, les surprit un soir et fit devant lui couper la tête au page avec un couperet de boucher; un nègre se chargea de cette exécution. Quant à la duchesse, dom Jayme l'égorgea lui-même à coups de poignard. Il appela ensuite deux magistrats et, en présence des deux cadavres, fit dresser le procès-verbal de cet épouvantable événement. Quelques historiens, peut-être pour rendre les victimes encore plus intéressantes, les ont supposées innocentes et ont raconté que le tête-à-tête où le duc les avait surprises avait pour objet de simples confidences du page au sujet de l'amour qu'il éprouvait pour une dame de la cour et que la reine favorisait. Quoi qu'il en soit, dom Jayme, après son crime, éprouva d'épouvantables remords, qu'il essaya vainement de chasser par les plus rudes pénitences.

ALCALA (Don PARAFAN DE RIVERA, duc D'), vice-roi de Naples sous Philippe II, né en 1508, mort en 1571. Durant son administration, Alcala combattit, dit-on, avec un égal succès, la famine, la peste, les Turcs et des révoltés dont le chef prenait le titre de *roi Marcou*. Alcala fit construire dans les Etats qu'il gouvernait un grand nombre de ponts et d'autres monuments utiles.

ALCALA-DE-CHISVERT, ville d'Espagne, province et à 15 kilom. de Castellon-de-la-Plana; 6,000 hab. Cette ville, dont les rues sont tortueuses et les maisons de vilaine apparence, est bâtie sur un terrain inégal. L'église paroissiale, de construction moderne, possède quelques tableaux anciens qui ont du mérite.

ALCALA-DE-GUADAIRA ou **ALCALA-DE-LOS-PANADEROS** (*Alcala des boulangers*), ville d'Espagne, province et à 11 kilom. de Séville; 6,500 hab. Assise sur les pentes de deux collines de la rive droite de la Guadaira, dans une situation charmante, sous un doux climat, cette ville est bien bâtie; elle possède une belle église paroissiale, un hôtel de ville et un moulin considérable. Sur une colline à 1,000 de la ville, ruines d'un vieux château dont l'origine est très-ancienne.

* **ALCALA-DE-HÉNARÈS**, ville d'Espagne, province et à 11 kilom. de Guadalajara, à 33 kilom. de Madrid par le chemin de fer, sur le Hénares; 5,000 hab. « La douce Alcala, dit M. Quadrado (*Recuerdos y Bellezas de España*), est la victime la plus illustre et la plus récente de la toute-puissance de la capitale; les sciences avaient entouré son front de leur auréole académique, l'esprit religieux de son diadème de temples. Campée dans une vaste plaine, sur la rive droite du Hénares, qui se cache au milieu des plantations d'arbres, elle montre fièrement ses coupoles et ses tours aux voyageurs qui viennent vers elle de l'Aragon et de la Catalogne et qui font le tour de ses murailles; elle se présente comme une digne sentinelle de la royale ville du Manzanarès.... Mais lorsque que l'on pénètre dans son enceinte, l'illusion s'évanouit : Alcala dépose le splendide manteau qui cache ses misères; une vieillesse prématurée attaque ses édifices; ses églises n'osent plus réclamer une place parmi les monuments de premier ordre; le palais épiscopal qui la couvrait de son ombre, l'université qui répandait au milieu des siècles des flots d'étudiants sont maintenant à l'abandon sans un seul habitant; la solitude règne dans ses longues rues, sur ses places où croît l'herbe, et le peu de mouvement qu'y fait se concentre dans la *calle Mayor*, qui, bordée d'arcades, traverse la ville à peu près d'une extrémité à l'autre. Certaines rues, exclusivement bordées d'églises et de couvents dont on aperçoit les coupoles par-dessus les murailles, ne briment rappellent la triste immobilité et la solitaire grandeur de Rome, et laissent prévoir l'heure peu éloignée qui verra leur ruine complète. »

* **ALCALAMIDE** s. f. — **Encycl.** Chim. Les *alcalamides* sont des corps qui dérivent de l'ammoniaque par la substitution, à l'hydrogène de cet alcali, de plusieurs radicaux dont les uns sont positifs et les autres négatifs. On divise cette classe de composés en monalcalamides, dialcalamides, trialcalamides, etc., suivant qu'ils dérivent d'une, deux, trois molécules d'ammoniaque.

— I. MONALCALAMIDES. Le groupe des monalcalamides comprend simplement les monalcalamides secondaires et les monalcalamides tertiaires.

— *Monalcalamides secondaires*. Cette catégorie comprend les monalcalamides métalliques et les monalcalamides à radicaux alcooliques.

Les premières résultent de la substitution d'un atome de métal à un atome d'hydrogène dans une monamide primaire. Ces corps s'obtiennent par l'action directe des oxydes métalliques sur les monamides primaires. En présence des acides, ils se décomposent, cèdent leur métal à l'acide et s'emparent de son hydrogène basique pour reconstituer l'amide primaire. Les sels d'amides primaires à base d'argent donnent, sous l'action des chlorures acides, du chlorure d'argent et des amides secondaires.

Les secondes s'obtiennent : 1° par l'action de la chaleur sur un sel de monamine primaire et d'acide monobasique; 2° en faisant réagir un chlorure d'acide monoatomique sur une monamine primaire; 3° en traitant un anhydride d'acide monobasique par une monamine primaire; 4° en traitant les éthers cyaniques par des acides monobasiques; 5° enfin en distillant une monamine primaire avec l'acide oxalique.

On voit que ces réactions, à part la substitution d'une monamine primaire à l'ammoniaque, sont semblables à celles au moyen desquelles on obtient les amides primaires.

Les *alcalamides* secondaires sont cristallisables. Elles ne peuvent se combiner avec les acides et se dissolvent difficilement dans l'eau. Soumises à l'action des acides ou à des solutions concentrées d'hydrates alcalins, elles donnent par fixation d'eau des acides monoatomiques et des monamines primaires. Les *alcalamides* secondaires qui contiennent le radical cyanogène méritent une mention spéciale; elles jouissent, en effet, de propriétés particulières et peuvent former avec les acides concentrés des sels décomposables par l'eau; elles se décomposent sous l'influence de la chaleur en donnant une *alcalamide* tertiaire et une dialcalamide ne contenant qu'un seul radical monoatomique.

— *Monalcalamides tertiaires*. Cette catégorie comprend : les monalcalamides qui résultent du remplacement de H^2 par des radicaux négatifs et de H par un radical positif; 2° celles qui résultent du remplacement de H^3 par des radicaux positifs et de H par un radical négatif.

1° Dans les monalcalamides tertiaires résultant du remplacement de H^2 par des radicaux négatifs et de H par un radical positif, le radical positif peut être un métal ou un hydrocarbure alcoolique.

α. Les *alcalamides* dont le radical positif est un métal s'obtiennent en faisant réagir une amide secondaire sur un oxyde métallique. Les acides régénèrent l'amide primitive en s'emparant de son métal; sous l'influence des chlorures acides, elles donnent du chlorure métallique et des amides tertiaires.

β. Les *alcalamides*, dont le radical positif est un hydrocarbure alcoolique, se préparent : 1° en faisant réagir les chlorures acides sur les *alcalamides* secondaires; 2° en traitant les éthers cyaniques par les anhydrides des acides monobasiques. Ces composés dégagent de l'aniline et donnent, sous l'influence de la potasse et de la soude, un sel alcalin de l'acide dont ils contiennent le radical.

Les éthers cyaniques font partie de cette catégorie de composés. Ils se transforment sous l'influence de l'ammoniaque en dialcalamides et donnent avec les alcalis une monamine primaire et un carbonate alcalin.

2° Les monalcalamides tertiaires résultant du remplacement de H^3 par des radicaux positifs et de H par un radical négatif ont été étudiées par Cahours et Cloez, qui les ont obtenues par l'action du chlorure de cyanogène sur les monamines secondaires. Les seuls composés connus de cette catégorie sont des corps qui ont pour radical acide du cyanogène. Ils sont liquides et se volatilisent sans décomposition. Chauffés avec des alcalis ou des acides, ils régénèrent une amine secondaire et donnent de l'acide cyanique qui se décompose en anhydride carbonique et en ammoniaque.

— II. DIALCALAMIDES. Cette classe de composés dérive du type condensé A_2H_4O. Elle comprend des dialcalamides dans lesquelles 3, 4, 5 ou 6H sont remplacés, et qui portent, en suivant l'ordre énoncé ci-dessus, les noms d'alcalamides semi-secondaires, secondaires, semi-tertiaires et tertiaires. Cette classe ne comprend point de dialcalamides primaires. En effet, de tels corps devraient résulter du remplacement de H^4 par un radical acide et un radical basique, tous deux monoatomiques, il faudrait que ces deux radicaux pussent souder deux molécules d'ammoniaque, ce qui est impossible.

— *Dialcalamides semi-secondaires*. Ces corps résultent du remplacement de H^3 par un radical acide diatomique et de H par un radical alcoolique. Presque tous les composés de ce groupe s'obtiennent par l'action de l'ammoniaque sur un éther cyanique. On les prépare encore en faisant réagir l'acide cyanique sur une monamine primaire.

— *Dialcalamides secondaires*. Ce groupe renferme un grand nombre de composés, dont quelques-uns, reconnus théoriquement possibles, n'ont point encore été préparés. Nous nous contenterons ici de dire quelques mots : 1° des dialcalamides secondaires renfermant un radical diatomique négatif et deux radicaux monoatomiques positifs; 2° des dialcalamides contenant un radical diatomique basique et deux radicaux monoatomiques acides.

Les premières se préparent, soit par l'action des monamines primaires sur les chlorures des radicaux acides diatomiques, soit en faisant réagir des monamines primaires sur les éthers alcooliques des acides basiques. Elles se décomposent sous l'influence des alcalis bouillants et donnent un sel de potasse de l'acide dont elles dérivent et une amide primaire.

Les secondes ne comprennent jusqu'ici que des composés dont le radical positif est un métal diatomique. On les obtient en faisant réagir une monamide primaire sur l'oxyde d'un métal diatomique. Mises en présence des acides, elles se décomposent, donnent un sel de l'acide employé et régénèrent la monamide primaire.

— *Dialcalamides semi-tertiaires*. On n'a encore préparé aucun corps de ce groupe.

— *Dialcalamides tertiaires*. Ces composés, encore mal étudiés, représentent deux molécules d'ammoniaque dans lesquelles tout l'hydrogène, soit 6H, est remplacé par des radicaux positifs ou négatifs dont un au moins est diatomique. On ne connaît qu'un très-petit nombre de corps appartenant à ce groupe.

— III. TRIALCALAMIDES. Cette classe de composés comprend les *alcalamides* qui dérivent de trois molécules d'ammoniaque Comme elle est encore peu étudiée et ne contient qu'un petit nombre de corps, nous nous contenterons de donner leur classification. Les unes résultent du remplacement de $2H^3$ et sont secondaires; les autres tiennent le milieu entre ces dernières et les trialcalamides tertiaires, et dérivent de Az^3H^9 par le remplacement de H^7; les tertiaires enfin ne contiennent plus d'hydrogène typique, tout leur hydrogène étant remplacé.

ALCAMÈNE, roi de Sparte en 747 av. J.-C. Ce fut lui qui termina la guerre d'Hélos et commença celle de Messénie. On lui attribue quelques-unes des pensées réunies sous le titre de *Recueil des apophthegmes laconiques*.

* **ALCAN** (Michel), ingénieur et homme politique. Il est mort à Paris le 26 janvier 1877. Outre l'ouvrage que nous avons cité, on lui doit : *Instruction pour le peuple : filature, tissage* (1847, in-8°); *Fabrication des étoffes, traité complet de la filature du coton* (1864, in-8°), *Traité du travail des laines* (1866, in-4°); *Etude sur les arts utiles à l'Exposition universelle de 1867* (1868, in-8°); *Traité du travail des laines peignées, de l'alpaga, du poil de chèvre, du cachemire, etc.* (1873, in-8°).

ALCANTARILLA, ville d'Espagne, province et à 8 kilom. de Murcie, à 452 kilom. de Madrid par le chemin de fer; 4,000 hab. Territoire fertile qui produit de la soude, du sel et du vin estimé; aloès, nopals, palmiers et mûriers.

**ALCARSIN

doctrinaires, on dirait qu'il évoque, derrière son fauteuil, l'ombre du petit flûteur Licinius, chargé, on le sait, de modérer les emportements du dernier des Gracques. Alceste semble écouter, à travers les siècles, ce flageolet qui, s'il n'endort pas la justice, peut l'accompagner de quelque ritournelle moqueuse.

Même lorsqu'il combat M. Buffet, l'homme politique le plus impopulaire de l'époque, il n'a pas ces haines vigoureuses qui justifieraient le nom d'Alceste. Il l'a dit, d'ailleurs : « Quand les adversaires de la République triomphent, je fais comme le sauvage prisonnier attaché au poteau du supplice. Je me moque d'eux. Je les orne de toutes les gibbosités que comporte leur caractère et qu'indiquent des trahisons de leur nature. Alors je les trouve si affreux qu'ils me font rire, et je suis à moitié désarmé. »

Mais ceux qu'il frappait ne désarmaient pas. La *Vérité* fut supprimée. La *Constitution* la remplaça. Elle publia les lettres d'Alceste ; elle eut le même sort que la *Vérité*, et il en fut ainsi du *Corsaire*, de l'*Avenir national*, de la *Ville de Paris*, chacun de ces changements de titre répondant à un ukase de l'état de siège.

Aussi, en voyant de quelle façon les ministres de la République entendaient la liberté de la presse, Alceste put s'écrier : « La suppression des journaux, c'est la lettre de cachet appliquée à la libre pensée. Que m'importe que cette lettre de cachet émane de Mme de Pompadour, de M. de Goulard ou de Louis XIV ! C'est un abus de pouvoir, c'est un attentat à la liberté, à la propriété. C'est un retour malheureux vers les régimes antérieurs à 1789 ou une imitation déplorable des nos dictatures césariennes. C'est un crime de lèse-Révolution. Qu'on ne dise pas que l'état de siège confère de tels droits. Il n'y a point de droit contre le droit. Qu'est-ce, d'ailleurs, que l'état de siège dans une ville non assiégée ? Où est l'ennemi ? Où sont les révoltés qui motivent cette suspension des lois ? Ne voit-on pas que nous glissons ainsi de dictature en dictature, que le pouvoir se déprave et que l'esprit public s'abaisse sous l'influence de ces expédients ? Les lois tutélaires qui protègent la liberté de penser contre les abus du pouvoir semblent effacées de nos mœurs. L'histoire de quatre-vingts ans de luttes est rayée par quatre lignes d'un décret ou d'un simple arrêté ministériel. La société est violemment rejetée dans l'ancien régime. Il semble qu'on se retrouve à ces tristes époques où le caprice d'un homme puissant pouvait, sans aucun des droits naturels et des institutions, supprimer la liberté des citoyens qui avaient encouru sa disgrâce, porter atteinte à la propriété, à la conscience elle-même, en supprimant son organe. »

Mais qui était Alceste ? Voilà ce que chacun se demandait. Le secret était bien gardé.

Un clerc de notaire, M. Lequesne, apportait chaque soir la copie au journal, et l'on ne connaissait que M. Lequesne. Au bout de quelques mois, cependant, à voir la façon dont il traitait les ducs et les doctrinaires, quelques-uns crurent reconnaître l'auteur de l'*Histoire de soixante ans*, et surtout du pamphlet resté célèbre : *Hommes et choses sous le règne de Louis-Philippe*, c'est-à-dire M. Hippolyte Castille ; mais nul ne s'avisa de soulever publiquement le masque. Quant à Alceste, cause de tout ce bruit, de toutes ces recherches et de toutes les insomnies qu'il causait, il continuait à écrire sans se soucier autrement des mécontents et des sots.

Qui était-il ? Ecoutez-le.

« Rien ne me divertit plus, écrivait-il le 20 avril 1873, que la petite manœuvre des feuilles réactionnaires contre mes pauvres lettres. Chaque fois qu'elles deviennent gênantes pour un personnage ou pour une faction, la même comédie recommence. Sous l'Empire, quand Alceste soutenait la candidature de M. Thiers, on attribuait les lettres à tel ou tel républicain déguisé ou à quelque libéral illustre que le malheur des temps obligeait, comme Saint-Simon à la cour de Louis XIV, de cacher ses sentiments secrets. Aujourd'hui, pour me discréditer, les gens dont je dérange les petites combinaisons me font passer pour un bonapartiste travesti, qui poursuit le noir projet de déchirer la République au profit de la restauration du régime impérial, en s'efforçant d'exalter la *vile multitude*.

» Je puis, sur ce point, rassurer mes aimables adversaires. Alceste est-il ou *sont-ils* un jacobin ? Pas davantage. Epris simplement de la liberté américaine, c'est sur le modèle de la grande république des Etats-Unis qu'il souhaiterait de voir un gouvernement s'installer en France. Ses vœux ne vont point au delà. »

Et il ajoute : « Qu'importe, au surplus, qui peut être Alceste, comme je l'ai dit tant de fois, puisqu'il n'aspire à rien, ne connaît personne, ne sert personne et ne demande rien à ses concitoyens ? Une seule chose peut avoir de l'intérêt : Se trompe-t-il ? est-il sur le chemin de la vérité ? J'y suis, j'en ai le ferme espoir ! J'y suis, puisque la bête orléaniste a crié, et que je puis dire comme Prudhon : « Donc, j'ai touché ! » J'ai touché le jour où j'éventai la *faction des ducs*, des cuistres ou doctrinaires et des cléricaux ; j'ai touché le jour où je poussai, à propos du suffrage universel menacé, ce cri qui réveilla les endormis et qui me valut, en récompense, un déluge d'épithètes siffilantes, mordantes et bavantes, dont l'encre obscurcit encore ma malencontreuse harangue. »

Mais ce déluge ne l'arrêtait pas. Il savait bien d'où lui venaient ces épithètes dont il parle. La vipérine sifflait, et il savait que cette vipérine appartenait à ce grand parti des mandarins dont il dénonçait chaque jour les intrigues.

Aussi voyez de quelles verges il fustige le mandarinat.

« Le mandarinat se compose des hautes fonctions et des hauts grades dans toutes les branches de la machine-Etat, de toutes les grosses situations et même *des plus grands seigneurs de France*, comme disait M. Thiers avec une candeur qui trahit sa soumission au mandarinat. M. Thiers paraît ignorer qu'il n'existe plus de grands seigneurs en France, pour divers motifs, dont le moindre est qu'aucun individu titré n'est peut-être en état de produire seize quartiers, et que les *mésalliances*, autant que la Révolution et la nuit du 4 août, ont clos sa carrière sociale. Il n'existe plus que des particuliers qui se font des illusions à ce sujet, tâchent de les faire partager par le public et se servent de leur nom pour obtenir de grands postes dans l'Etat. Le parti des ducs n'est pas autre chose que le mandarinat de première classe.

» Tout gouvernement nouveau doit donc compter avec les mandarins. Ils occupent toutes les avenues de l'Etat. La personne qui dirige les affaires publiques est mieux gardée par eux que ne l'était jadis le Grand Turc par les janissaires, ou le czar par les strélitz. Nous ne demandons pas qu'un Pierre le Grand ou un Mahmoud les traite comme ces deux corps. Mais nous voudrions qu'un président de la République résistât, d'une main ferme, aux prétentions de ce groupe qui n'est même pas un parti. Nous voudrions qu'il fût démontré que la République ne menace aucune fortune, aucun droit acquis, mais qu'elle est résolue à ouvrir la porte au peuple. Malgré nos révolutions, le peuple fait encore antichambre depuis 1789. L'injustice est criante, les griefs s'accumulent. Nos lois principales ne supportent pas l'analyse d'une critique impartiale. Il semble que les classes qui se disent dirigeantes aient pour objectif de reconstruire une Bastille nouvelle sur un modèle approprié au temps où nous vivons et de réunir les matériaux d'une seconde et terrible Révolution française. Il faudrait n'avoir pas le sens commun pour ne pas s'apercevoir de ces choses, et n'aimer ni son pays ni ses concitoyens pour ne pas les avertir du danger.

» La République déplaît au mandarinat. Elle ne flatte point sa vanité. Elle prétend répandre l'instruction, répartir plus équitablement les charges publiques, gouverner pour le peuple et par le peuple, sans distinction de classe. Le cri d'horreur poussé par certains journaux et par quelques orateurs lorsque M. Gambetta prononça le mot de *nouvelles couches sociales* n'est que le cri des mandarins. »

« La faction des ducs, des cuistres ou doctrinaires et des cléricaux, la commission des Trente et M. Buffet ne forment que la délégation spontanée du mandarinat et s'intitule devant les badauds et les gobe-mouches le *grand parti conservateur*. « Rien n'est plus « curieux, dit le *Temps*, que l'impuissance de « ce parti quand on la compare à ses prétentions. C'est le parti de la mouche du coche. »

Et Alceste démontre à M. Thiers que de 1871 à 1873 il n'a pas gouverné ou n'a gouverné qu'au profit des mandarins, ce qui est la même chose.

« Mandarin de première classe lui-même, M. Thiers, dit Alceste, n'a pas eu le courage de rompre avec cette petite compagnie qui s'affuble du nom de parti conservateur et qui, en réalité, ne conserve qu'elle-même. »

C'est rue de Poitiers, en 1849, que le mandarinat s'était groupé. C'est dans la faction des ducs, dans la réaction parlementaire si bien personnifiée par les Trente qu'il s'idéalisait en 1873.

Aussi Alceste jugeait-il exactement la situation lorsqu'il écrivait : « M. Thiers tenait les cartes ; mais, on l'a vu des Bordeaux, par l'impertinence du duc de Broglie et de ses amis, le mandarinat gouvernait. C'est pour lui que M. Thiers a engagé la France dans la voie protectionniste. C'est pour lui qu'il a arraché tant de concessions à la gauche sur la mauvaise loi militaire, par laquelle les petits des mandarins de toute classe échapperont à l'égalité, qui a fait la force de la Prusse, et à la justice qui a fait la force du parti républicain. C'est pour lui qu'on a toléré pèlerinages et miracles, suspendu les feuilles démocratiques, ôté les fonctionnaires nouveaux, révoqué les maires et porté, par la condition de deux ans de domicile, atteinte au suffrage universel. »

Le suffrage universel, voilà ce que voulaient battre en brèche les ducs et les doctrinaires. Voilà ce qu'Alceste défend avec une vigueur infatigable. La lettre qu'il a écrite sur ce sujet est restée un chef-d'œuvre que nous voulons reproduire en entier. Elle a aujourd'hui la valeur d'un document historique, et nous sommes persuadé que cet appel éloquent à des citoyens menacés dans leurs droits n'a pas peu contribué à faire réfléchir ceux qui voulaient porter une main sacrilège sur cette conquête dont chacun aujourd'hui connaît le prix :

« ÉLECTEURS,

» Ou plutôt amis et compagnons d'une prochaine infortune, Gens de peu, Petites Gens, Nomades du travail,

» Vous qui perchez, comme l'oiseau sur la branche, où vous surprennent le travail et la nuit,

» Etudiants qui peuplez les mansardes du quartier Latin,

» Avocats stagiaires, Clercs, Employés, Commis,

» Vous tous pour qui la vie s'ouvre comme l'z de l'inconnu sur le tableau du professeur d'algèbre,

» Bons maçons de la Creuse qui venez construire nos palais, nos monuments et nos bouges,

» Compagnons du tour de France, gais pèlerins de la truelle et de la varlope,

» Fins Savoyards qui sur nos toits pouvez contempler la fumée de nos splendeurs et celle de nos cheminées,

» Vous tous qui ressemblez à la pierre qui roule sur les grèves de l'Océan,

» Vous qui n'avez pas été bercés sur les genoux d'une duchesse,

» Vous qui n'avez point pignon sur rue, qui dormez sur un oreiller banal, grand Peuple errant et laborieux, Légion de ceux qui cherchent, qui espèrent et qui n'ont point encore trouvé,

» Je vous salue !

» Vous qui bientôt allez mourir à la vie publique, futurs proscrits des listes électorales,

» Citoyens passifs de la troisième République française, prospère,

» Sainte Bohême du travail et de la pauvreté, grande horde des sables noirs de la civilisation,

» Je vous salue !

» Je vous salue, parce que vous serez nos aînés dans la carrière du néant,

» Je vous salue, parce que vous marchez à la tête du troupeau,

» Je vous salue, premier convoi des déshérités, parce que c'est vous qui commencez l'exode du suffrage universel sous le drapeau de la pauvreté !

» A côté de vous marcheront les voleurs, les escrocs, les assassins, les banqueroutiers, les galériens en rupture de ban, les convicts de toute espèce, celui qui a tué, qui a violé, qui a incendié, qui a trompé, qui a fait des faux, qui s'est enfui avec l'épargne de son voisin, qui a trahi la société et l'humanité, insulté la justice, méprisé le droit, abusé de la force ou de la ruse, — sombre légion des monstres qui s'agitent dans les ténèbres sociales.

» Le crime et la pauvreté seront confondus dans un même ostracisme du suffrage universel. Tel ne pourra voter parce qu'il est un scélérat flétri par un jugement ; tel autre parce qu'il n'aura pu produire un certificat de deux années de domicile.

» Le parti des ducs ne recule pas devant cette péréquation du crime et de la misère. Le président de la République, qui entend rendre un jour à la nation le dépôt qui lui a été confié, ne recule pas à la pensée de restituer le suffrage universel mutilé. La majorité de l'Assemblée ne craint pas de faire subir l'émasculation politique à ces masses errantes du prolétariat, à qui je parle, à cette heure où, pour la troisième fois, la République penche sur un abîme.

» Braves Citoyens, zéros de l'avenir, en est-il parmi vous quelques-uns qui aient assez vécu pour se souvenir de la nuit du 23 février 1848 ?

» Quelques-uns ont-ils vu les lampions et les drapeaux, symboles de joie et de concorde, disparaître soudain et faire place aux ténèbres ? Quelques-uns ont-ils entendu ce cri d'horreur et d'épouvante qui retentit soudain de la Madeleine à la Bastille ? Quelques-uns ont-ils vu ce chariot de cadavres qui s'avançait lentement, à la lueur des torches et au-dessus duquel planaient les Euménides ? Quelques-uns se sont-ils sentis soudain saisis aux cheveux par les déesses et transportés, éperdus, au plus épais des foules, criant : « Aux armes ! aux armes ! »

» Tout à coup les lumières s'éteignirent. Une nuit profonde couvrit Paris. Mais, dans la profondeur des ténèbres, on entendait le fourmillement d'un Peuple. La terre soulevait ses pavés. Paris, en travail d'enfantement, allait mettre au monde une idée. Elle se tordait, la ville immense, dans une convulsion formidable. Et quand le jour vint, à la clarté de la poudre et dans un dernier combat, elle enfanta... la Réforme ?

» — Non ! la République et le Suffrage universel !

« *Hæc nox est...*, dirai-je avec Camille Desmoulins, parlant de la nuit du 4 août ; c'est « cette nuit, bien mieux que celle du samedi « saint, que nous sommes sortis de la misérable « servitude d'Egypte. » C'est cette nuit, dirai-je, moi aussi, qui a renoué la chaîne brisée de la Révolution française.

» C'est cette nuit qui a renversé la monarchie équivoque qui escamotait à la fois du vieux temps et la foi des temps nouveaux.

» C'est cette nuit qui d'un coup d'aile renversa un trône que l'on croyait solide parce qu'il s'appuyait sur la force des baïonnettes et sur les intérêts de la richesse.

» C'est cette nuit qui d'un mot fit évanouir les conceptions chimériques du groupe doctrinaire... vos ennemis d'alors, Français, et vos ennemis triomphants d'aujourd'hui !

» C'est cette nuit qui, d'un bond franchissant l'étroit programme des banquets de la Réforme, de l'admission des capacités, atteignit jusqu'aux pêcheurs de Nazareth et aux pauvres illettrés, compagnons éternels du sans-culotte Jésus !

» C'est cette nuit qui, pour la première fois, donna à la France et au monde une vraie formule d'égalité !

» C'est cette nuit qui fit rendre au peuple ce que lui avait volé César !

» C'est cette nuit qui vit éclore au ciel une étoile nouvelle, non pas pour guider les rois à l'adoration du symbole de Bethléem, mais pour guider les peuples vers le principe de la souveraineté légitime !

» C'est cette nuit qui vit naître l'idée réelle de la démocratie, idée viciée, sophistiquée depuis quarante années par les nouvelles couches sociales qui se disputaient, au détriment du prolétariat, les dépouilles opimes de la Révolution !

» C'est cette nuit qui mérita à la ville de Paris cette glorieuse qualification de cœur et de cerveau du monde !

» C'est cette nuit enfin qui prouva encore une fois aux coalisés de Waterloo, à l'égoïsme anglais, au despotisme des monarques du Nord, à la meute des rois, des princes allemands et des banquiers de la Cité que la France, deux fois envahie, deux fois souillée par le pied bestial de l'étranger, était toujours la reine de l'esprit, la lumière du monde, car elle portait en elle, au-dessus des nations courbées dans l'esclavage le flambeau de la Justice et de la Liberté !

« *O vere beata nox !* » dirai-je encore avec le jeune tribun à la feuille verte du jardin du Palais-Royal, célébrant, lui aussi, une autre nuit fameuse. Nuit charmante, en effet, malgré les palpitations d'une veillée d'armes, car ce fut une nuit d'espérance ! Nuit égale en grandeur à la nuit du 4 août !

» L'une brisa les chaînes du passé, l'autre ouvrit les portes de l'avenir.

» Nuit heureuse, qui devait bientôt répandre la joie dans les mansardes et les chaumières. Heureuse pour le savant, le lettré, l'avocat, le médecin, l'homme de lettres, exclus du droit de vote parce qu'ils ne payaient pas trois cents francs d'impôt. Heureuse pour l'employé modeste, pour l'ouvrier dédaigné, qui s'agitent en vain dans l'ombre du lendemain. Heureuse pour le paysan étonné de se voir tout d'un coup, devant l'urne, l'égal en puissance du seigneur du village. Heureuse, enfin, pour quiconque portait dans son cœur la haine de l'iniquité sociale, le sentiment du droit et la fierté de l'homme libre !

» Pourquoi faut-il, hélas ! couvrir de cendres ce feu de joie ? Pourquoi ces nuits étoilées et ces jours lumineux qui les suivent ont-ils des lendemains où tout s'éteint, où le silence se fait, où le cœur cesse de battre, où le brouillard se resserre sur la terre et dans le cerveau, où le larron, ami des ombres, vient ressaisir les fruits d'une victoire si chèrement achetée ?

» Ce fut ton histoire, la nôtre, pauvre Peuple. Quand Paris t'eut donné cette grande arme du suffrage universel, tu la contemplas avec un ravissement d'enfant, mais tu en ignorais l'usage.

» Les conseillers ne te manquèrent pas. Tu trouvas même des scribes assez pour écrire ton bulletin de vote, des guides pour te conduire aux urnes, des banquets où l'on te conviait pour célébrer ta puissance. Toutes les séductions, tous les mensonges, toutes les flatteries ont été épuisées pour t'égarer. Souverain en sabots, tu as eu les courtisans, comme ces monarques dont on feint d'admirer la grandeur et que l'on pervertit par l'adulation et les viles complaisances.

» Ton histoire, ô Peuple souverain, c'est celle du Suffrage universel conquis dans cette nuit immortelle. C'est celle de nos illusions détruites par la perfidie de tes ennemis, par ton ignorance involontaire, par ta légèreté coupable. C'est celle des grandes calamités publiques qui ont marqué les diverses phases et clos les sombres aventures d'une souveraineté inconsciente, avec laquelle les réacteurs ont joué, comme le noir pédagogue joue avec l'âme de l'écolier qu'il corrompt.

» Les ducs se firent paternels avec les paysans. On vit M. Vautour s'attendrir pour ses locataires. On vit le propriétaire, le riche rentier, le chef d'usine, le grand négociant, le haut fonctionnaire, M. le préfet lui-même et ses sous-préfets oublier leur importance, leur richesse, leur puissance, leur morgue et parler de leur dévouement à la cause du Peuple. On vit MM. les maires sourire à leurs administrés. Les gardes champêtres oublièrent de verbaliser. Les gabelous, les commis de l'exercice, les ambulants, tout ce qui gêne le petit Peuple et le vexe à l'occasion devint d'humeur facile. Les gendarmes fermèrent les yeux quand le Souverain attardé fêtait un peu trop tard sa royauté nouvelle. Le confessionnal lui-même devint agent de corruption. La chaire servit à la propagande, et l'oreiller conjugal reçut avec les baisers de la nuit le mot perfide de Dalila : « Samson, voici les Philistins ! »

» Les Philistins, pauvre Peuple, c'étaient les combattants de cette nuit fameuse. C'était le tribun des banquets réformistes. C'était le publiciste qui chanta jadis, au péril de sa liberté, revendiquait tes droits méconnus. C'était l'avocat qui plaidait ta cause. C'étaient les hommes de bonne volonté qui t'avaient offert, l'un son bras, l'autre sa plume, l'autre sa parole, l'autre son vœu, son âme, son cri sur la place publique. Les Philistins, c'étaient tes frères et compagnons illettrés ou savants, les parias du cens, qui demain peut-être seront les parias du Suffrage universel !

» Alors, armé de cette grande mâchoire d'âne des récits bibliques, plus âne que cette mâchoire elle-même, tu te mis à frapper tes libérateurs, tes frères... Mais à quoi bon ces figures ? L'heure est venue de parler sans détour et de dire au peuple la vérité, toute la vérité, car l'heure du péril approche.

» Le Suffrage universel a rempli les Parlements d'ennemis de la Démocratie. Il a non-seulement prêté l'oreille à tous les mensonges, mais il a absous les plus grands des crimes. Il a formé dans les Assemblées des majorités qui sont venues continuer l'œuvre des réacteurs ligués, depuis l'origine de la Révolution elle-même, contre la nuit du 4 août, et contre la nuit du 23 février. Trente millions perdus, trois cent mille hommes couchés dans la poussière, la patrie envahie, la France découronnée de sa gloire militaire, tel fut le résultat de ces machinations infâmes contre la sincérité du vote ! On n'aurait jamais cru que le mensonge pût coûter aussi cher !

» Enfin un jour d'hiver, jour à jamais funeste, Paris, trompé par ses chefs, prit conscience de l'horrible secret de son impuissance et de sa détresse, Paris capitula. Les Prussiens ont passé sous son Arc de triomphe. Ne l'oubliez pas quand nous en serons plus, enfants, accablés dans l'esclavage le flambeau de la Justice et de la Liberté !

« *O vere beata nox !* » dirai-je encore avec le jeune tribun à la feuille verte du jardin du Palais-Royal, célébrant, lui aussi, une autre nuit fameuse. Nuit charmante, en effet, malgré les palpitations d'une veillée d'armes, car ce fut une nuit d'espérance ! Nuit égale en grandeur à la nuit du 4 août !

» L'une brisa les chaînes du passé, l'autre ouvrit les portes de l'avenir.

» Nuit heureuse, qui devait bientôt répandre la joie dans les mansardes et les chaumières. Heureuse pour le savant, le lettré, l'avocat, le médecin, l'homme de lettres, exclus du droit de vote parce qu'ils ne payaient pas trois cents francs d'impôt. Heureuse pour l'employé modeste, pour l'ouvrier dédaigné, qui s'agitent en vain dans l'ombre du lendemain. Heureuse pour le paysan étonné de se voir tout d'un coup, devant l'urne, l'égal en puissance du seigneur du village. Heureuse, enfin, pour quiconque portait dans son cœur la haine de l'iniquité sociale, le sentiment du droit et la fierté de l'homme libre !

» Pourquoi faut-il, hélas ! couvrir de cendres ce feu de joie ? Pourquoi ces nuits étoilées et ces jours lumineux qui les suivent ont-ils des lendemains où tout s'éteint, où le silence se fait, où le cœur cesse de battre, où le brouillard se resserre sur la terre et dans le cerveau, où le larron, ami des ombres, vient ressaisir les fruits d'une victoire si chèrement achetée ?

» Ce fut ton histoire, la nôtre, pauvre Peuple. Quand Paris t'eut donné cette grande arme du suffrage universel, tu la contemplas avec un ravissement d'enfant, mais tu en ignorais l'usage.

» Les conseillers ne te manquèrent pas. Tu trouvas même des scribes assez pour écrire ton bulletin de vote, des guides pour te conduire aux urnes, des banquets où l'on te conviait pour célébrer ta puissance. Toutes les séductions, tous les mensonges, toutes les flatteries ont été épuisées pour t'égarer. Souverain en sabots, tu as eu les courtisans, comme ces monarques dont on feint d'admirer la grandeur et que l'on pervertit par l'adulation et les viles complaisances.

» Ton histoire, ô Peuple souverain, c'est celle du Suffrage universel conquis dans cette nuit immortelle. C'est celle de nos illusions détruites par la perfidie de tes ennemis, par ton ignorance involontaire, par ta légèreté coupable. C'est celle des grandes calamités publiques qui ont marqué les diverses phases et clos les sombres aventures d'une souveraineté inconsciente, avec laquelle les réacteurs ont joué, comme le noir pédagogue joue avec l'âme de l'écolier qu'il corrompt.

» Les ducs se firent paternels avec les paysans. On vit M. Vautour s'attendrir pour ses locataires. On vit le propriétaire, le riche rentier, le chef d'usine, le grand négociant, le haut fonctionnaire, M. le préfet lui-même et ses sous-préfets oublier leur importance, leur richesse, leur puissance, leur morgue et parler de leur dévouement à la cause du Peuple. On vit MM. les maires sourire à leurs administrés. Les gardes champêtres oublièrent de verbaliser. Les gabelous, les commis de l'exercice, les ambulants, tout ce qui gêne le petit Peuple et le vexe à l'occasion devint d'humeur facile. Les gendarmes fermèrent les yeux quand le Souverain attardé fêtait un peu trop tard sa royauté nouvelle. Le confessionnal lui-même devint agent de corruption. La chaire servit à la propagande, et l'oreiller conjugal reçut avec les baisers de l'armé de la Restauration et du règne de Louis-Philippe. Quelques centaines de mille censitaires recommenceront la curée de la proie nationale. Le flambeau de cette nuit d'ignominieuse mémoire n'emporte encore sur son aile se sera éteint, et, en dépit de nos codes menteurs, l'inégalité, comme avant février, s'étendra sur le *pays légal*.

» Garde à vous, Electeurs !

» Serrez vos rangs ! Dès ce jour, qu'un pacte plus sacré que celui de la Sainte-Alliance nous unisse à ceux qui, les premiers, succomberont dans cette lutte inégale où nous n'avons qu'un jour pour combattre des adversaires qui ont des années pour nous perdre, où nous n'avons qu'un bulletin de vote contre des articles de loi. Jurons de ne donner désormais nos pouvoirs qu'aux amis sûrs, qu'aux mandataires fidèles qui reconnaîtront au maître le droit de destituer ceux qu'il a institués.

» Quand viendra le jour..., car il faudra qu'il vienne, ce jour si longtemps attendu !..., quand viendra le jour du vote pour l'Assemblée nouvelle, électeurs ruraux, paysans, manœuvres, ouvriers des villes et des champs, timides rentiers, bonnes gens, vous tous qui avez tant souffert que vos yeux commencent à voir la vérité, n'écoutez plus les promesses mensongères. N'écoutez plus les conseils perfides. N'écoutez plus les craintes chimériques. Chassez ces corrupteurs qui ont perdu leur pays pour sauver leur présidence.

» A ceux qui viendront à vous sous le masque des bonnes mœurs, du respect des ancêtres et des vieilles coutumes, vous répondrez : « Loin de moi ! tu es la vieille aristocratie et ses vieux privilèges ! »

» A ceux qui viendront sous le masque de l'ordre : « Je te reconnais, tu es la réaction. »

» A ceux qui viendront sous le masque de la religion : « Arrière, Basile, tu es l'hypocrisie et l'ignorance ! »

» A ceux qui viendront sous le masque de la gloire : « N'as-tu pas honte, infâme, tu es l'invasion ! »

» Des aujourd'hui, électeurs, concertez-vous. Préparez-vous au combat du scrutin. Fortifiez vos âmes dans le sentiment des résolutions viriles. Dites-vous bien que le Suffrage universel est le patrimoine de tous ou n'est qu'une iniquité sociale. Défendez cette citadelle de la Révolution ! Des élections partielles ont lieu le mois prochain. Qu'elles soient le signal du triomphe qui vous attend au grand jour des élections générales ! Envoyez à ceux qui méditent de porter la main sur ce suffrage dont ils tiennent leur mandat le premier avertissement, le premier *veto* du peuple !

» Nous combattons pour la Justice et pour la Liberté. Electeurs, à nous la victoire ! »

Nous pourrions citer au hasard toutes les lettres écrites par Alceste. Toutes sont, non-seulement des modèles de style, mais encore des pages sérieuses, où les aperçus politiques sont empreints d'une indiscutable sagesse.

Alceste a beaucoup vécu. S'il n'a pas cette rigidité extrême du misanthrope, il ne fait pas lui en vouloir. Il ne voit que mieux les travers et les ridicules, et il comprend que le meilleur moyen de redresser les abus n'est pas de vivre à l'écart, en laissant ses adversaires maîtres du terrain. Il lutte, et ses coups portent droit. Mais Alceste n'est pas toujours persifleur. Parfois il s'élève à des hauteurs qui ne semblent guère accessibles aux écrivains de la presse quotidienne. Pour ne citer qu'un exemple, la nouvelle de la libération du territoire a été pour lui l'occasion d'écrire une page véritablement inspirée.

« Il y a des jours, dit Alceste, où l'image de la patrie apparaît. C'est l'*alma mater* dont la présence se manifeste par le sentiment délicieux et pur qu'éprouve l'enfant en retournant sa mère. L'homme redevient bon. Dans ce jour de détente, il oublie un moment ses intérêts égoïstes, ses passions indomptables. La tempête du crâne cesse de rouler ses vagues furieuses. Il semble qu'un battement d'ailes venu du ciel ait rafraîchi les fronts. Les mains se cherchent et se pressent. Les regards se lèvent au-dessus du champ de bataille de la vie. Les méchants eux-mêmes ont un sourire ; ils aiment une heure, une minute. Le divin dans l'humanité apparaît un moment. C'est un rayon, un reflet magique de l'inconnu mystérieux qui enveloppe le monde et le pénètre.

» Ce jour-là, chacun vit hors de chez soi, chacun vit dans la patrie. On comprend que si le rayon de lumière se fixait, si l'âme restait quelques jours, quelques mois dans cet état de puissance et de pureté, bien des problèmes qui semblent insolubles s'effaceraient. Le prince ne se souviendrait plus qu'il est prince ; il resterait homme et citoyen et ne serait plus ce prétendant prêt à verser le sang du peuple pour saisir une couronne. L'ambitieux perdrait la soif des mauvaises joies du pouvoir. Les ducs deviendraient modestes, les jésuites cesseraient de tromper, et M. de Broglie lui-même oublierait ses intrigues. La République naîtrait d'elle-même, sans effort et sans obstacle, comme le gouvernement le plus conforme à la nature humaine et le plus apte à rendre heureux et bon.

» Nous venons de vivre une de ces journées bénies. L'annonce de cette délivrance a causé, en France, un ravissement profond. La patrie est bien réellement apparue. Notre joie l'atteste et prouve que nous sommes encore dignes de la contempler. Il y a encore dans cette malheureuse nation quelques vertus cardinales, qui peuvent suffire à sa rédemption : le patriotisme, l'amour du travail, la prévoyance. S'il s'y joignait la connaissance et le sentiment de sa liberté, la conscience des droits de l'homme et du citoyen, la République serait, non-seulement formée, mais indestructible en France.

. . . . . .

» Oui, ces heures de trêve patriotique sont les heures des fortes résolutions. Puisque aujourd'hui la date du jour où l'ennemi chargé de nos dépouilles quittera le territoire est fixée, méditons sur ces années funestes qui déjà appartiennent à l'histoire. Cherchons à quelle source remonte l'origine de tant de malheurs accumulés en un demi-siècle. Demandons-nous si tous n'ont pas une même cause : la violation du droit par des hommes dont l'ambition furieuse a foulé aux pieds ce respect de la loi qui est l'unique lien des agglomérations sociales. Trois fois la patrie a été envahie. Sur qui tombe la formidable responsabilité d'un pareil désastre et d'une si grande honte ? Quel est le principe même qui a déterminé cette crise épouvantable dans laquelle la France aurait pu être anéantie ? Car les actions humaines ne sont pas des faits détachés des causes morales. Les gestes des nations sont le résultat d'un concept juste ou faux, d'une détermination bonne ou mauvaise du chef qui les mène ou par lequel elles se laissent asservir.

» Si le droit n'avait pas été violé le jour où les grenadiers de Bonaparte envahirent le conseil des Cinq-Cents, les deux premières invasions n'auraient pas eu lieu. Si le coup d'Etat du 2 décembre et les meurtres inutiles qui l'accompagnèrent n'avaient point terrorisé la nation et abaissé les âmes au point de sanctionner l'attentat, la troisième invasion n'aurait pas eu lieu. Ce sont là des vérités banales que tout le monde comprend aujourd'hui.

» Eh bien ! puisqu'il est démontré que les malheurs de la France ont pour origine une violation d'un principe moral ; puisqu'il est évident que nous devons ces violations aux princes et prétendants qui depuis quatre-vingts ans se disputent nos dépouilles ; puisque l'heure des fortes résolutions apparaît dans la délivrance, faisons, nous aussi, notre serment du Jeu de paume et en même temps notre serment d'Annibal. Prenons la ferme résolution, magistrats, soldats ou simples citoyens, car tout citoyen est magistrat ou soldat quand le pacte national est violé, soyons déterminés à ne plus souffrir que, soit par la force, soit par la ruse, la morale publique puisse être outrageusement insultée et le droit brutalement foulé aux pieds. Si nous étions bien pénétrés de cette vérité, que tout prince qui viendrait de la nation, qui prit sur eux de travailler à réconcilier deux races royales, à détruire tous les obstacles, à fermer l'oreille à toutes les récriminations des électeurs, à s'élever au-dessus de toutes les considérations vulgaires sur les devoirs du mandataire et sur ses obligations envers le mandant ! Le premier devoir, le vrai mandat, c'est de rendre le peuple heureux, de lui restituer son antique auréole, de le ramener aux bonnes mœurs ; d'élever des églises au sacré-cœur de Jésus jusqu'au sommet de la butte Montmartre ; de demander pardon à Dieu et à l'univers d'avoir osé faire la Révolution de 1789 et d'avoir deux fois renversé la monarchie légitime. Le devoir, c'est d'agir pour ce peuple aveugle, de penser pour ce peuple insensé, de le ramener dans la voie du salut, de le pousser dans le chemin de l'ancienne monarchie à l'aide d'une majorité quelconque et d'une bonne armée dévouée au seigneur.

« A bas Chambord !... »

» UN FRANÇAIS DANS LA FOULE.

» — Malheureuse, infortunée nation ! A quel degré de honte et d'infortune es-tu descendue ? Voilà donc où devait aboutir ce long voyage de la Révolution à travers les champs de bataille de l'Europe et les champs de bataille de nos places publiques ! Les pèlerins du Gange n'ont rapporté que le choléra. Nous aurons rapporté la monarchie des Bourbons.

» Quel siècle et quelle histoire ! Vous souvient-il, amis, du ruban vert du 14 juillet et de nos jeunes espérances ? Comme nous partîmes alertes, le ciel dans les yeux, pour cette grande étape des quatre-vingts ans ! Après cent cinquante ans de silence, la nation bâillonnée retrouvait la voix. Le pauvre et l'opprimé secouaient leurs haillons et redressaient leurs reins courbés depuis Hugues Capet jusqu'à ce dernier Capet... car nous pensions alors en avoir fini avec cette race des Bourbons qui a coûté en Allemagne, en Espagne, en Italie, en France plus de sang qu'il n'en faudrait pour remplir le bassin d'une vaste mer.

» Nous arrivions, nos cahiers à la main, et chacun de ces cahiers contenait le récit des misères d'un peuple rongé par l'Etat, dévoré par une cour insatiable. Ils retraçaient le tableau de nos misères depuis les gibets qu'Arthur Young, épouvanté, rencontrait à chaque pas, jusqu'à ces cadavres trouvés au meuse hôtellerie de Venise, où sept monarques expulsés se trouvèrent un soir à souper. Un roi, chers concitoyens, un roi dont le galbe enchanteur devrait vous apparaître entouré d'un nimbe d'or, signe de son droit divin. A l'instar de César, fils de Vénus, *imperator* et souverain pontife, le monarque qui nous est promis est l'envoyé de Dieu lui-même.

« A bas Chambord !... »

» Eh quoi ! ne voyez-vous point apparaître cent évêques, vingt cardinaux et notre saint-père le pape, au vieux parvis de Notre-Dame ? N'entendez-vous pas retentir le *Te Deum* jusqu'au fond des villages, annonçant aux populations qu'avec le roi Henri les bénédictions du ciel vont se répandre sur nos têtes ? Ne voyez-vous pas les campagnes les plus solitaires ornées de capucins, de dominicains, de chartreux, de bénédictins, toutes fleuries de bernardines, de bénédictines, de visitandines et de beaux jésuites ? Quelle céleste harmonie de chants d'église va retentir ? N'aimez-vous plus le son des cloches... din don, din don ? le son des cloches qui, si longtemps, du moyen âge à la Renaissance, de la Renaissance jusqu'au jour où vous avez osé vous révolter, berça votre sommeil et votre servitude... din don, din don ? Avez-vous oublié ces cris de mission qui signalaient la rentrée des Bourbons et qui, après tant de revers, apportaient un symbole de paix, faisaient de la France entière un vaste champ de repos, le cimetière de la Révolution ?

« A bas Chambord !... »

» Révolutionnaires obstinés, n'êtes-vous donc pas fatigués depuis plus de quatre-vingts ans de vous refuser au bonheur de retrouver vos pères ? Ne voulez-vous pas du peuple qui, s'ils vous châtiaient bien, vous aimaient si fort, que, pour régner encore sur vous, le dernier d'entre eux est tout prêt à se dévouer à marcher au bûcher, au sang des séditieux et des impies ? Avez-vous oublié que les fidèles amis de la monarchie s'infligèrent le sacrifice de combattre leur patrie, afin de mieux attester le grand amour de vos rois pour leur peuple ? Avez-vous oublié que les princes rentrèrent deux fois dans la compagnie des Anglais, des Autrichiens, des Cosaques, tant ces amour du peuple élevait